



Le Président

Paris, le 24 février 2009

Madame la députée, chère amie,

Tu as bien voulu me faire parvenir le rapport d'information sur Saint Pierre et Miquelon que tu as rédigé avec notre collègue Louis Guédon et je t'en remercie.

J'ai bien noté votre souhait de voir la France déposer une lettre d'intention auprès de la Commission des limites du plateau continental afin que notre pays ne perde pas ses droits sur cette partie de l'Océan et puisse négocier avec les autres puissances une cogestion équitable de la zone concernée, indispensable pour nos compatriotes de l'archipel.

Tu es bien entendu assurée de mon soutien et de celui du PRG tout entier dans cette démarche qui devrait rapidement aboutir de manière favorable.

Sois assurée, Madame la Députée, chère amie, de mes sentiments radicaux les plus amicaux.

Jean-Michel BAYLET  
Président

Mme Annick GIRARDIN  
Députée de St Pierre et Miquelon  
Assemblée Nationale  
126 rue de l'Université  
75355 PARIS Cedex 07 SP